

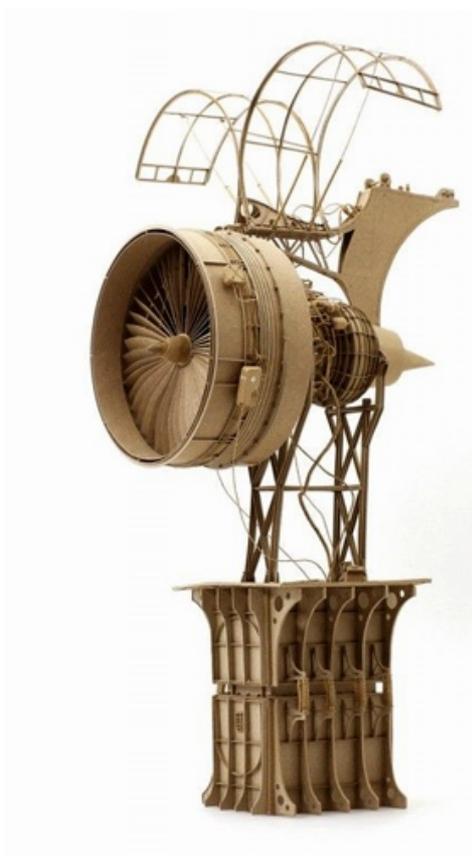
** Grande **
**MISE EN
COMMUN**
3 SAMEDI
9 JUIN

COMMENAILLES

**Bresse
Haute
Seille**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Participez à la « Grande Mise en Commun #3 »,
prévue le Samedi 09 juin 2018,
à Commenailles !**

**Appel à la mobilisation des communes et associations :
créez un O.V.N.I. (Objet Volant Nécessairement Insolite)
et « prenez de la hauteur » à Commenailles...**



*L'artiste australien,
Daniel Agdag,
compose des sortes de machines volantes
étranges et impossibles à partir de bouts
de cartons découpés et assemblés...*

Toutes communes, associations, citoyens et citoyennes intéressés-ées par la construction d'un **O.V.N.I.** peut participer à ce projet et présenter sa création, le samedi 09 juin 2018.

Trois temps d'atelier en commun seront proposés dans les locaux de l'ancien fournil au centre de la commune de Commenailles, en compagnie de l'artiste, scénographe, constructeur déjanté Ben Farey de la compagnie Tricyclique Dol à Besançon, du groupe de citoyens, citoyennes « Défi », avec l'appui de l'atelier Made in Iki, FabLab Bresse du Jura.

Retrouvez-nous le samedi 28/04, 05/05 et 26/05 de 9h30 à 12h30 pour échanger idées, astuces, savoir-faire.... et construire, seul-e ou en équipe, le vaisseau spatial de vos rêves !

Les ateliers sont gratuits et ouverts à toutes et tous. Amenez votre matériel si vous en avez et n'hésitez pas à rajouter une petite bricole à grignoter ou à boire.

Les O.V.N.I. devront répondre à un cahier des charges spécial :

- pas de contraintes de taille, de moyens de propulsions / d'élévation (cerfs volants, planeurs, montgolfière, fusées, drones... sont autorisées) ;
- un poids inférieur à 25 kg et un vol de 100 m de hauteur maximum,
- garanties d'une utilisation sûre de son engin (pas de risque d'explosion, pas d'utilisation de produits chimiques, de projections...);
- maîtrise de l'engin pendant sa présentation (trajectoire, zéro déchet...);
- récupération de l'engin à l'issue de la présentation, longue obligatoire.

Un contrôle technique des engins sera effectué avant la présentation. Tous les engins ne remplissant pas les garanties suffisantes pourront être retirés du concours.

Un jury départagera les créations à partir d'une grille d'évaluation : hauteur et durée de vol, originalité et aspect insolite, nature des matériaux utilisés, esthétique.

Le concours prendra place aux abords de l'étang Curtil Chaffin à Commenailles, le samedi 09 juin dans le cadre de La Grande Mise en Commun #3.

Renseignements et inscriptions :

Colombier des Arts | Pauline : lecolombierdesarts@gmail.com | 09 52 87 62 76

Moulin de Brainans | Pauline : mediation@lemoulinjura.fr | 03 84 37 50 40

Dans le cadre du CTDCEAC (Contrat territorial de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle) impulsé par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté de communes Bresse Haute-Seille et porté par les opérateurs culturels le Colombier des Arts et le Moulin, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire.

